

VILLE DE DAMPMART (77)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
 composant le Conseil : 27
 Présents : 25
 Votants : 25

SERVICE ÉMETTEUR : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 ANNÉE : 2026

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le neuf avril à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DELPECH Laurent, Maire de Dampmart.

Date de la convocation : 3 avril 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS :	Laurent DELPECH, Maire	Alice VIALARD
	Jacques POTTIER, Adjoint	Catherine MILLOT
	Aude ZAFOUR, Adjointe	Pierre ROGGE
	Pierre CHOFFARDET, Adjoint	Céline DRAHON
	Catherine ALIBERT BRIGNONE, Adjointe	Fabien MARTINEAU
	Michel PIRIS, Adjoint	Martine MARCHAND
	Françoise DARRAS, Adjointe	David GENTHEN
	Lionel BOQUILLON, Adjoint	Catherine HINARD-PESCHI
	Myriam CHMELEFF, Adjointe	Marcel BEAUDARD
	Guy DARRAS, conseiller délégué	Christine FALKOWSKI
	Marie PLEGNON, conseillère déléguée	Adrien DEVIC
	Naïma AHMED-AMMAR, conseillère déléguée	Frédéric DENEUCHATEL
	Jean-Pierre PRIEUR	
ABSENTS EXCUSÉS	Kevin FAVRET	
	Najat BROEDERS	

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et l'appel nominal ayant été fait, il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15, à l'élection d'un secrétaire de séance dans le sein du Conseil.

Pour la présente session, Monsieur Frédéric DENEUCHATEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire propose de passer au vote du budget 2026 chapitre par chapitre.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311.1 et suivants,

CONSIDÉRANT le vote du compte financier unique et la reprise des résultats,

CONSIDÉRANT la proposition faite et discutée lors de la réunion plénière du 2 avril 2026,

APRÈS en avoir délibéré, le Conseil Municipal et à l'unanimité,

ADOPTE par chapitre le Budget Primitif 2026 comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES	
CHAPITRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
011 - Charges à caractère général	1 272 243.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 513 724.00 €
014 - Atténuation de produits	62 833.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	179 284.00 €
66 - Charges financières	71 808.00 €
67 - Charges spécifiques	2 700.00 €
68 - Dotations provisions, dépréciations semi-budgétaires	4 705.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 024 600.35 €
042 - Opérations d'ordre transfert entre section	48 613.00 €
TOTAL DEPENSES	4 180 510.35 €
SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES	
CHAPITRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
013 - Atténuation de charges	500.00 €
70 - Produits des services, domaine, ventes diverses	484 400.00 €
73 - Impôts et taxes	90 000.00 €
731 - Fiscalité locale	2 221 306.00 €
74 - Dotations et participations	572 699.00 €
75 - Autres produits gestion courante	93 327.00 €
76 - Produits financiers	1.00 €
77 - Produits spécifiques	2 000.00 €
78 - Reprises sur amortissement, dépréciations et provisions	709.00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 634 908.23 €
TOTAL RECETTES	6 099 850.23 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2026 en sur équilibre,

En dépenses pour 4 180 510,35 €

En recettes pour 6 099 850,23 €

Accusé de réception en préfecture
 077-217701556-20260409-20260416-DE
 Date de télétransmission : 10/04/2026
 Date de réception préfecture : 10/04/2026

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	
CHAPITRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
20 - Immobilisations incorporelles	5 150.00 €
21 - Immobilisations corporelles	353 560.00 €
23 - Immobilisations en cours	2 291 428.35 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	209 002.00 €
001 - Solde d'exécution négatif de la section d'investissement reporté	702 145.65 €
Restes à réaliser N-1 (23 - Immobilisations en cours)	231 889.71 €
TOTAL DEPENSES	3 793 175.71 €
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	
CHAPITRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 - Subventions d'investissement	1 511 270.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	130 000.00 €
10 - Dotations Fonds divers Réserves (sauf 1068)	144 657.00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	688 020.36 €
021 -Virement de la section de fonctionnement	1 024 600.35 €
040 - Opération ordre transf.entre sections	48 613.00 €
Restes à réaliser N-1 (13 - Subventions d'investissement)	246 015.00 €
TOTAL RECETTES	3 793 175.71 €

La section d'investissement du budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 3 793 175,71 €.

FAIT ET DÉLIBÈRE LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT LES MEMBRES PRÉSENTS SIGNE APRÈS LECTURE

Certifié exécutoire compte tenu de de la transmission en Sous-préfecture, le 10 avril 2026 de la publication le 10 avril 2026 en vertu des Lois des 2 mars et 22 juillet 1982.


 Le Maire

Pour extrait conforme


 Le Maire
 Laurent DELPECH